



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



« I.P.M.D. »
« Juan BUSTILLO »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE Numéro du projet : HAP_14
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : I.P.M.D.
Objectifs initiaux : SECURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS PAR L'ACQUISITION DES SAVOIRS DE BASE : Ouvrir à des possibilités d'emplois et de formations, Découvrir d'autres horizons, Lutte contre la délinquance et l'alcoolisation.
Public(s) cible(s) : jeunes sortis de système scolaire et/ou en difficulté
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Les métiers de la défense intègrent plus de 50 jeunes du Territoire tous les ans, le projet vise à préparer les jeunes pour une meilleure intégration dans une optique de développement de carrière. Cette action est aussi pour le Territoire un moyen d'agir contre la délinquance grandissante due à un alcoolisme lié au désœuvrement en formant au civisme, au bénévolat et en créant un cadre éducatif. Préparer au recrutement en facilitant la réussite. Remise en condition physique et contrôle de santé. Accompagnement social et psychologique. Créer un cadre pour responsabiliser.
Territoire(s) d'expérimentation : <i>Territoire des îles Wallis et Futuna</i>
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : le dispositif joue le rôle d'une mission locale, d'une « école de la seconde chance » et de pôle emploi, ces structures sont inexistantes sur ce territoire.
Partenaires techniques opérationnels : Partenaires initialement visés et effectifs de l'expérimentation : Vice-rectorat, Assemblée Territoriale, Service Territorial de la Jeunesse et des Sports, Administration Supérieure SITAS, Pompiers, Travaux Publics et gendarmerie.
Partenaires financiers (avec montants): Assemblée Territoriale (6400€), Service Territorial de la Jeunesse et des Sports (8600€), Administration Supérieure SITAS (7500€).
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : <i>24 mois.</i> (2) Durée effective : <i>24 mois.</i>
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : IPMD Type de structure : <i>association</i>
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : POLLEN Type de structure : <i>privée.</i>



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction	p 05
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	p 05
<u>A. Objectifs de l'expérimentation</u>	p 05
<u>B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation</u>	p 06
1. Public visé	p 06
2. Bénéficiaires directs	p 06
2.1. Statistiques descriptives	p 06
2.2. Analyse qualitative	p 07
3. Bénéficiaires indirects	p 08
II. Déroulement de l'expérimentation	p 09
<u>A. Actions mises en œuvre</u>	p 09
<u>B. Partenariats</u>	p 09
1. Partenaires opérationnels	p 09
2. Partenaires financiers	p 10
<u>C. Pilotage de l'expérimentation</u>	p 10
<u>D. Difficultés rencontrées</u>	p 11
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	p 11
<u>A. Modélisation du dispositif expérimenté</u>	p 11
<u>B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif</u>	p 11
Conclusion	p 11

Annexes

Tableau 1 sur les publics	p 12
Tableau 2 sur les actions	p 13
Tableau 3 sur les outils	p 13

Introduction

Situé à environ 2 000 km au nord-est de la Nouvelle-Calédonie et à 2 800 km de Tahiti, le territoire des Îles Wallis-et-Futuna est formé de deux archipels distants de quelques 230 km, situés entre les îles Samoa, Tonga et Fidji. D'une part, « Uvea », une île basse entourée de son récif barrière et ses îlots et, d'autre part, Futuna et Alofi, deux îles hautes d'origine volcanique. La double insularité est une des particularités de cette Collectivité d'Outre-Mer qui compte **13 445 habitants dont 41% de moins de 20 ans**. Plus des deux-tiers vivent à Wallis. Fait démographique important, les wallisiens et futuniens sont aujourd'hui plus nombreux (environ 45 000) en Nouvelle-Calédonie que dans leurs îles d'origine. Sur le plan économique, les ressources du territoire proviennent essentiellement des aides publiques (État Français, Union Européenne) et des taxes sur les importations. Le tourisme et les exportations sont quasi-inexistants. Le marché de l'emploi est très limité. Le territoire est donc fortement dépendant de la Nouvelle-Calédonie (pour son bassin d'emploi) et de la métropole (pour son apport financier).

La société traditionnelle Uvéenne est régie essentiellement par « la coutume ». Malgré son statut de Collectivité d'Outre-Mer, le « Royaume » d'Uvéa tient encore aujourd'hui toute sa place. Structurée autour de chefferies dirigées par le roi, l'organisation sociale, comme dans beaucoup de sociétés polynésiennes est fondée sur un vaste ensemble hiérarchique à travers lequel s'exerce le pouvoir coutumier. Le droit Français côtoie ainsi le droit coutumier local, qui conserve une part significative du pouvoir dans le Territoire. Depuis quelques dizaines d'années, les habitants ne vivent plus uniquement au rythme de la tradition. Le territoire s'est ouvert vers l'extérieur. D'une part, avec l'émergence de générations ayant été longuement scolarisées et ayant voyagé en métropole ou en Nouvelle-Calédonie. D'autre part, avec l'apparition de la télévision par satellite et l'arrivée d'internet.

Cette ouverture favorise l'intégration des valeurs et des modèles occidentaux. Cela pose la question de la cohabitation du modèle traditionnel avec tous les changements de représentations, d'aspirations et de comportements apportés par la culture occidentale. Pour autant le Territoire a encore un taux d'illettrisme très élevé et les jeunes peu attirés par les études lâchent souvent prise et subissent plus l'école qu'ils n'y voient un avenir. Mal orientée, peu formée, en difficulté avec la langue française et sans espoir de travail dans un contexte économique pauvre, la jeunesse voit en l'engagement une porte de sortie et une possibilité de formation complémentaire. Il leur faut toutefois avoir un minimum de pré requis, c'est l'objectif premier de notre travail.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

- Ouvrir à des possibilités d'emplois et de formations ;
- Découvrir d'autres horizons ;
- Lutte contre la délinquance et l'alcoolisation ;

Assurer un avenir en surmontant les échecs pour au retour devenir des leaders de la jeunesse

Objectif 1	– Créer des opportunités d'emplois et de réussite sociale
Objectif 2	– Remise à niveau
Objectif 3	– Lutte contre la délinquance, les déviances (alcoolisme), l'obésité (oisiveté)

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Il n'y a pas de politique publique dans ce secteur sur le territoire. Il n'existe pas de RSMA, pas de mission locale, pas de pôle emploi, pas de structure du type « seconde chance »,...

Les jeunes sortis du système scolaire et/ou en situation d'échec n'ont pas d'encadrement pour permettre une remédiation éventuelle vers une intégration dans les métiers de la défense, porte de sortie importante pour le territoire. Le dispositif IPMD propose cette alternative à l'ensemble des jeunes du territoire.

2. Bénéficiaires directs

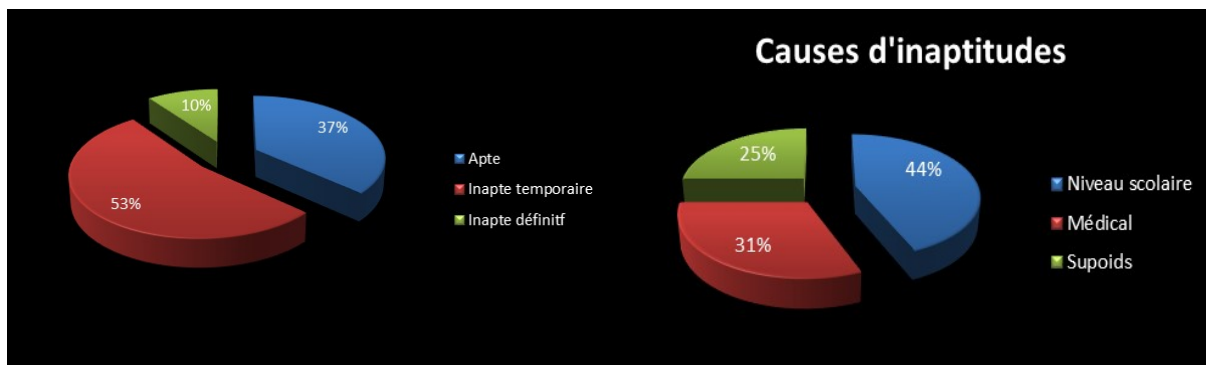
2.1. Statistiques descriptives

Numéro du projet	HAP 4	Nom de la structure porteuse de projet	IPMD			
			Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes	64	55	32	151		
Adultes	12	12	12	36		
Nombre total de bénéficiaires	76	67	44	187		
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques						
1. Jeunes						
Âge						
Moins de 6 ans	0					
6-10 ans	0					
10-16 ans	0					
16-18 ans	19					
18-25 ans	132					
Autres : (préciser)						
Situation						
Élèves en pré-élémentaire	0					
Élèves en élémentaire	0					
Collégiens	0					
Lycéens en LEGT	0					
Lycéens en lycée professionnel	0					
Jeunes apprentis en CFA	0					
Étudiants du supérieur	0					
Demandeurs d'emploi	151					
Actifs occupés	0					
Autres : sportifs étrangers (mini-jeux) niveau de formation inconnu.	0					
Niveau de formation						
Infra V	19					
Niveau V	97					
Niveau IV	35					
Niveau III	0					
Niveau II	0					
Niveau I	0					
Sexe						
Filles	64					
Garçons	87					
2. Adultes						
Qualité						
Parents	0					
Enseignants	4					
Conseillers d'orientation-psychologues	0					
Conseillers principaux d'éducation	0					
Conseillers d'insertion professionnelle	2					
Animateurs	2					
Éducateurs spécialisés	0					
Autres : (préciser)	4					
Autres : (préciser)						

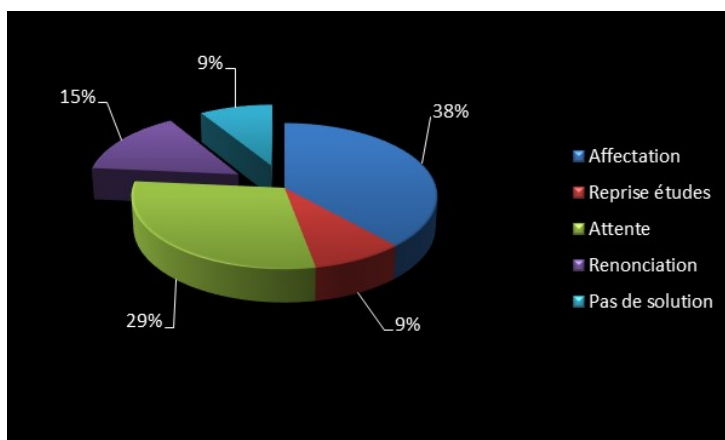
Réalisation	
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Inter-régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politiques de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politiques de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politiques de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politiques de la ville	Non

Remarques
Le Territoire des îles Wallis et Futuna n'a ni mission locale, ni dispositif de suivi des jeunes (excepté le dispositif IPMD).

2.2. Analyse qualitative



Le travail effectué sur l'ensemble des jeunes concernés a montré que seul 37% d'entre eux étaient directement aptes aux métiers de la défense. Pour 10% d'entre eux, des problèmes sérieux ont été détectés et sont de fait médicalement et définitivement inaptes (Pb. Cardiaques, diabète insulino-dépendant, R.A.A.,...). Pour 44% des inaptes, c'est un niveau scolaire trop faible, pour 25% c'est un surpoids. Le partenariat avec le service de prévention de l'agence de santé a donc été important dans la prise en charge des maladies chroniques et la proposition de régimes adaptés pour la perte de poids de certains jeunes.



Le dispositif a un taux d'échec de 24% (renonciation et pas de solution). Les jeunes en attente ont fini par intégrer les métiers de la défense après le travail de préparation physique et la remise à niveau en français et mathématique. 10 % des jeunes ont repris des études après cette remise à niveau.

TESTS CANABIS :	tous négatifs		
IMC :	surpoids 25%		
Casier judiciaire	2,94%		
ages :	85%	entre 17,5 et 20 ans	
	10%	entre 20 et 24 ans	
	5%	plus de 24 ans	
Problème d'alcool :	76%		
garçons	88%		
filles	12%		

Ce travail a permis aussi de tester les jeunes sur la consommation de cannabis (0) et sur l'alcool où nous relevons une problématique qui touche plus des trois quart des jeunes du Territoire. Ce chiffre important est lié aux transformations de certaines pratiques coutumières et à un modèle déviant des adultes ; un gros travail de prévention doit être mis en place dans ce secteur.

La faible proportion de filles est aussi à mettre sur le compte des habitudes de la société polynésienne et de la place de la femme dans celle-ci même si leur nombre est en nette augmentation (volonté d'émancipation) et qu'elles affichent une réussite de 100% aux tests (meilleur niveau scolaire).

3. Bénéficiaires indirects

Les familles : la prise en charge des jeunes et la détection des difficultés sociales et/ou de santé est un élément de soutien aux familles qui ne savent parfois plus comment réagir face à la violence et l'alcoolisme de leurs enfants. La remise « sur les rails » apporte aussi en cas de contrat des moyens nouveaux aux familles qui restent sur le territoire et qui sont souvent sans revenu.

L'agence de santé : la mise en activité physique des jeunes et le suivi diététique participent des actions de prévention de l'agence de santé.

Le vice-rectorat : plusieurs jeunes ont été remis en formation dans des filières techniques et/ou générales.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

- Préparer au recrutement en facilitant la réussite par un travail spécifique sur les attendus des différents métiers de la défense, des rencontres avec des professionnels, mise en place de modules de formation et de mises en situation avec le soutien des FANC, de la gendarmerie et des pompiers.
- Remise en condition physique et contrôle de santé par une prise en main avec un préparateur physique et les intervenants de l'agence de santé pour détecter d'éventuelles pathologies (obésité, diabète, alcoolisme, RAA...), entraînement sportif régulier et contrôle diététique.
- Aider le contexte familial au départ possible d'un jeune par un accompagnement social et psychologique (le cas échéant), repérer les éventuels problèmes sociaux et y remédier.
- Organisation d'un programme de remise à niveau par des cours de français (type FLS et/ou FLE) et de mathématiques appliqués aux besoins spécifiques pour un départ éventuel.
- La formation aux premiers secours (PSC1) est un premier pas dans le cheminement vers les métiers de la défense et peut aussi faciliter une intégration sociale ou un passage vers les métiers périphériques de la santé (ambulancier, brancardier, aide-soignant...).
- Obtention du code de la route et permis de conduire : la motivation est très grande dans ce secteur essentiel pour sortir du Territoire et être un minimum autonome.
- Créer un cadre pour responsabiliser : un outil de type « école de la seconde chance » adaptée aux besoins des jeunes du Territoire.
- Remettre en condition de travail (horaires réguliers, activités programmées,...) et ouvrir sur d'autres formations (BAFA) : l'oisiveté et l'ennui sont les principales sources des déviations sur notre Territoire. La mise en place de formations dans le champ de l'éducation populaire créera des opportunités d'activités encadrées pour les plus jeunes et responsabilisera le public cible.
- Mise en place de modules vers les métiers de l'animation et/ou du sport fédéral.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Service Territorial Jeunesse et Sports	Administration	Le service jeunesse accompagne le projet dès sa conception, le chef de service apporte l'expertise dans la communication et les aspects techniques : conseil technique, évaluation, accompagnement financier, BAFA

Vice-Rectorat (Education Nationale) et GRETA	Administration	Relais de l'information localement. Conception des programmations de formation (GRETA) pour la jeunesse. Signalement des jeunes en situation de décrochage.
Pompiers de Wallis et Futuna	Administration	Formation aux premiers secours
Gendarmerie de Wallis et Futuna	Administration	Formation au code de la route et conduite
Assemblée Territoriale	Administration	Subvention de fonctionnement de la structure et pour les projets
Forces Armées de Nouvelle-Calédonie (FANC + CIRFA)	Administration	Aide à la diffusion, obtention des films, formation ...
Administration Supérieure SITAS	Administration	Financement et formation
Agence de santé	Administration	Suivi médical

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	28.600 € 36%
Cofinancements extérieurs à la structure	22.500 € 29%
Autofinancement/bénévolat	27.500 € 35%

C. Pilotage de l'expérimentation

Membres du comité de pilotage (ou de suivi de l'expérimentation) :	<ul style="list-style-type: none"> - Vice-recteur ; - STJS (Service Territorial de la Jeunesse et des Sports); - Administration Supérieure (SITAS);
Fréquence prévisionnelle des réunions :	bimestrielle

Le pilotage a permis d'assurer un suivi régulier des jeunes et de surmonter les difficultés liées au manque de subventions et aux nouvelles données du recrutement dans l'armée française.

D. Difficultés rencontrées

Plusieurs partenaires financiers présentis n'ont pas apporté les subventions attendues suite à des choix stratégiques et/ou politiques différents. La capacité de recrutement de l'armée a diminué de moitié depuis le début du projet, une négociation spécifique a permis de maintenir un quota correct pour Wallis et Futuna... jusqu'à quand !

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Modules de 6 à 9 mois/an pour la préparation aux métiers de la défense :

- De janvier à juin : préparation militaire
- De janvier à septembre : autres métiers de la défense

Travail permanent sur la remédiation scolaire et la lutte contre la délinquance

Travail continu avec les jeunes sortis de système scolaire

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Ce travail n'est transférable que sur des espaces isolés qui comme Wallis et Futuna ne disposent pas des outils habituels d'insertion des jeunes (Mission Locale, RSMA,...).

1. Public visé : tous jeunes en rupture scolaire et/ou sans travail

2. Actions menées dans le cadre du dispositif : la préparation physique qui impose de se lever tôt permet non seulement de redonner des repères horaires et une remise en forme de jeunes devenus oisifs mais dans le contexte spécifique du Pacifique d'apporter une aide en termes de prévention et de santé.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance : la collectivité locales doit être porteuse du projet à l'avenir.

4. Impacts sur la structure : reconnaissance par les partenaires des capacités d'insertion des jeunes et de l'action positive sur l'alcoolisation et la délinquance.

Conclusion

Cette expérimentation très bénéfique pour la jeunesse du territoire des îles Wallis et Futuna a été difficile à mener dans le contexte politico-social de ces îles. Les structures associatives peu nombreuses se retrouvent eseuées devant un phénomène social qui relève avant tout du politique et d'une prise en charge par des professionnels (enseignants, éducateurs,...). Même si l'avenir du dispositif est incertain et dépend entièrement de l'implication de l'assemblée territoriale, les objectifs assignés sur cette période d'expérimentation ont été suivis.

Annexes :

➤ Tableau 1 sur les publics

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	HAP_4	Nom de la structure porteuse de projet	IPMD	
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	64	55	32	151
Adultes	12	12	12	36
Nombre total de bénéficiaires	76	67	44	187

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	0
6-10 ans	0
10-16 ans	0
16-18 ans	19
18-25 ans	132
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	0
Elèves en élémentaire	0
Collégiens	0
Lycéens en LEGT	0
Lycéens en lycée professionnel	0
Jeunes apprentis en CFA	0
Étudiants du supérieur	0
Demandeurs d'emploi	151
Actifs occupés	0
Autres : sportifs étrangers (mini-jeux) niveau de formation inconnu.	0
Niveau de formation	
Infra V	19
Niveau V	97
Niveau IV	35
Niveau III	0
Niveau II	0
Niveau I	0
Sexe	
Filles	64
Garçons	87
2. Adultes	
Qualité	
Parents	0
Enseignants	4
Conseillers d'orientation-psychologues	0
Conseillers principaux d'éducation	0
Conseillers d'insertion professionnelle	2
Animateurs	2
Éducateurs spécialisés	0
Autres : (préciser)	4
Autres : (préciser)	

Réalisation	
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Inter-régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Non

Remarques
<p>Le Territoire des îles Wallis et Futuna n'a ni mission locale, ni dispositif de suivi des jeunes (excepté le dispositif IPMD),</p>

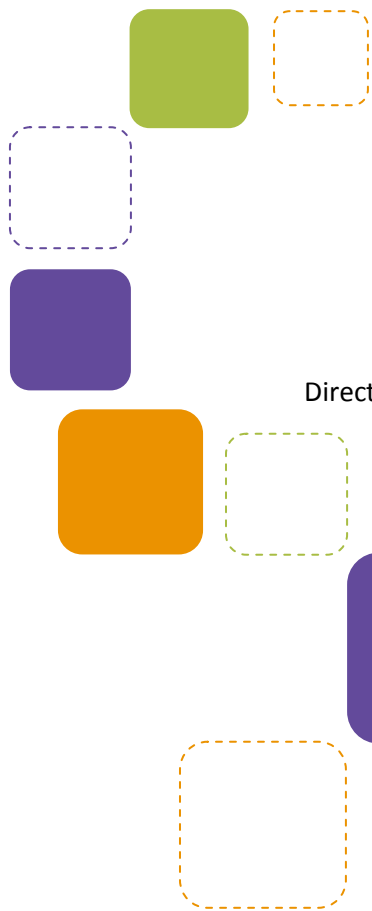
➤ **Tableau 2 sur les actions**

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services, formateurs et intervenants	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	janvier 2013 - juin 2013	6	4	0,25	coordinateur, préparateur physique et secrétaire adm,		2 600 €	
						5 958,30 €		
2. Mise en œuvre du projet	octobre 2013 - juin 2015	20				22 540,30 €		
			12	1	coordinateur préparateur physique moniteur PCS1 Enseignant secrétaire adm, secrétaire médicale 6 enseignants GRETA		17 393,90 €	
3. Achèvement du projet	juillet 2015 -							

➤ **Tableau 3 sur les outils**

Numéro du projet	HAP_4			
Nom de l'outil	Fonction	Utilisateurs ou destinataires	Format	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	pas d'outils spécifiques			



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr